Cinquante-septième année. - N ° 146 A Lundi 31 juillet 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 275

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

478 098 445 RCS Marseille.
D S A MEDITERRANEE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 700000.00 EUR.
Adresse : 183, Rue des Safranés, 13830 Roquefort-la-Bédoule.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes de ce projet, DSA MEDITERRANEE ferait apport à BSA OCCITANIE de sa branche d'activité complète et autonome de travaux de maçonnerie, peinture, ravalement, isolation, carrelage, pose de plaquettes. L'actif apporté s'élève à 44.763 €. et le passif pris en charge par BSA OCCITANIE à 0 €., soit un apport d'une valeur nette de 44.763 €. Il sera également apporté la somme de 37 € en numéraire ou en compensation de créance. Le montant total des apports s'élève donc à 44.800 € En rémunération de ces apports, DSA MEDITERRANEE recevra 896 actions nouvelles de BSA OCCITANIE de 50 € de valeur nominale. Il n'est pas prévu de prime d'émission. L'apport est soumis aux conditions suspensives de l'approbation du projet d'apport par l'associé unique de la société apporteuse et de l'approbation par l'associé unique de la société bénéficiaire de l'augmentation de capital comme conséquence de l'apport. Conformément à la loi, un exemplaire du projet d'apport partiel d'actif a été déposés au greffe du T.C. de Marseille et au greffe du T.C. de Toulouse au nom des deux sociétés le 25/07/2023..